

CARACTERISTIQUES DES SYSTEMES DE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Crețan Georgiana Camelia

Academia de Studii Economice București, Facultatea de Finanțe, Asigurări, Bănci și Burse de Valori, Piața Romană nr.6, sala 1104, sector 1, București, georgiana_cretan@yahoo.com 0723.659.437

Lacrois Yvonne Iulia

Academia de Studii Economice București, Facultatea de Relații Economice Internațional, Piața Romană nr.6, sala 1203, sector 1, București, yvo_lro@yahoo.com 0724936572

The continuous transformation the economy faces, requires the existence of an educated population, able to create and disseminate knowledge. Moreover, the governments dealing with a rapidly increasing number of students, in the conditions of limited resources, has resulted in changes, both into the management and funding systems of higher education. In this context, the paper aims at identifying the main sources of financing higher education according to the beneficiaries of the educational system, and also at identifying the characteristics of the funding systems, mainly from public funds.

Keywords: education financing, higher education, public funds

Cod JEL : H 52,I 22

1. Introduction. L'enseignement supérieur au chemin de la connaissance

La transformation de l'UE dans la plus importante économie de la connaissance dans le monde, est le plus grand défi pour les gouvernements des États membres, mais aussi pour le Conseil Européen. La clé de la réalisation de cet objectif ambitieux est l'éducation de tous les grades.

Par conséquent, l'investissement dans les ressources humaines, notamment la taille et la qualité de celles-ci sont à la base de la création et la diffusion des connaissances. Dans cette équation, l'enseignement supérieur joue le rôle principal en raison de son importance dans la réalisation d'une très haute qualification des ressources humaines, mais aussi dans la création de programmes d'approfondir les domaines à forte intensité de connaissances.

Dans ce contexte, l'éducation devient une priorité du gouvernement, en termes de garantie de l'accès à l'enseignement supérieur public, en particulier en termes de sécurisation des ressources nécessaires.

2. La dualité du financement de l'enseignement supérieur

Recherchant du point de vue des bénéficiaires de l'enseignement supérieur, le financement de l'activité d'enseignement supérieur dans le segment tertiaire devrait revenir aux universités. Il est connu que l'enseignement supérieur a des effets tant sur les personnes bénéficiant directement en leur donnant la possibilité de réaliser des recettes futures plus importantes que celles réalisées par les individus, sans études supérieures, mais aussi sur l'environnement des entreprises privées qui utilisent, à des fins commerciales, des ressources humaines qualifiées, l'environnement privé devrait être une source importante de financement de l'enseignement supérieur. Toutefois, il ne doit pas être négligé aucun des avantages sociaux de l'enseignement supérieur public par type: la cohésion sociale, l'amélioration de la santé, la réduction de la criminalité, qui souligne la nécessité de poursuivre le financement de ses fonds publics.

Ainsi, le financement mondial de l'enseignement supérieur est réalisé à partir de deux sources principales, classées en fonction de leur origine, en sources publiques et privées. En ce qui concerne ce dernier, les états qui détiennent la plus grande part du total de leurs sources de financement de l'enseignement supérieur sont les États-Unis, le Japon, l'Australie et le Canada. Ceux-ci financent l'enseignement supérieur, principalement à partir des sources suivantes: les

frais de scolarité, les dons, les contrats de recherche ou de consultation en partenariat avec le secteur privé.

Dans les autres États, en particulier en Europe, le financement est le plus souvent concentré sur les ressources publiques, soit directement en offrant des places financées par le budget de l'État, par le biais de bourses d'études offertes dans le pays et à l'étranger, par l'accès à des conditions préférentielles pour le réseau national de transport, ou indirectement par l'intermédiaire d'une série de programmes qui fournissent un soutien financier tels que l'assurance-maladie pour les étudiants ou leurs parents, l'arrêt de la perception de l'impôt des personnes dont les enfants fréquentent des cours des établissements d'enseignement supérieur, etc.

3. Caractéristiques du financement de l'enseignement supérieur en Europe

Les états d'Europe, mais surtout ceux membres de l'Union Européenne, se confrontent à un faible niveau d'investissement dans le capital humain. Ainsi, la part des dépenses publiques d'éducation dans le produit intérieur brut (PIB), a une moyenne un peu plus de 5%. Le poids des dépenses publiques d'éducation, en particulier celui supérieur en PIB ainsi que leur volume varie de pays à pays selon le système de financement adopté par chaque gouvernement séparément.

3.1. Financement de l'enseignement supérieur en Grèce

En termes de financement de l'enseignement supérieur la Grèce est le pays qui détient la plus grande part du financement public de l'enseignement supérieur, approximativement 98% contre 80% à la moyenne européenne. Les principales sources de financement sont le budget de l'État et le programme d'investissement public qui est basé sur des fonds nationaux et de l'UE. En outre, la Grèce entre dans la catégorie des pays qui n'ont pas de frais d'inscription pour la formation dans l'enseignement supérieur.

Alors que les dépenses publiques d'éducation dans le budget de l'État sont dirigées, principalement, pour les dépenses de fonctionnement comme les salaires du personnel enseignant, technique et administratif des manuels gratuits ou des bourses d'études, les fonds du Programme d'investissements publics sont destinés à des infrastructures et des équipements.

En ce qui concerne la répartition des fonds du budget, le système est basé sur une formule de calcul des montants qui fait la corrélation des frais de fonctionnement des universités et ne conditionne pas le montant du financement de tout indicateur de performance. À ces montants alloués par le budget s'ajoute le financement des dépenses spéciales que les universités ne peuvent pas planifier.

3.2. Financement de l'enseignement supérieur en France

En France, comme dans la plupart des pays de l'OCDE, l'état est le principal financeur de l'enseignement supérieur. Ainsi, le financement par des fonds publics du budget de l'État, des administrations locales, les départements, est en moyenne de 73,1% par rapport au privé, qui a une part de 26,9%. Cependant, la France est située dans une zone médiane de la structure de financement, avec un pourcentage de 83,6% du financement public, et seulement 16,4% des fonds privés.

Tableau 1- Les financeurs du système éducatif français en 2006

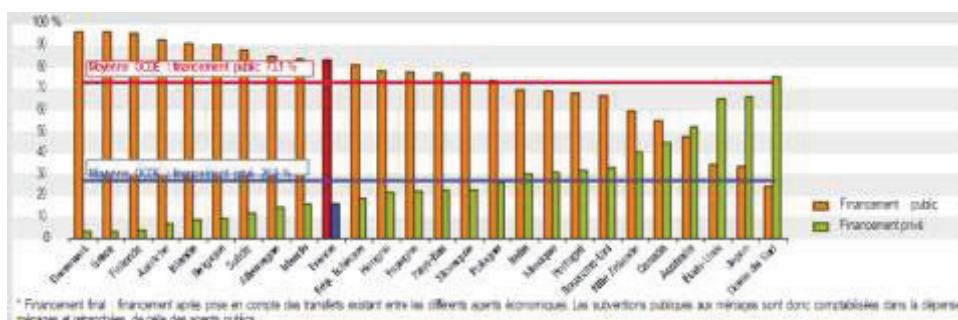
Les financeurs du système éducatif français	Participation à la dépense globale d'éducation de 2006 (en millions d'euros)	Pourcentage de participation à la dépense globale d'éducation de 2006
Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	65 911	54,4 %
Les autres ministères	6 055	5,0
Les autres administrations	889	0,7

Les financeurs du système éducatif français	Participation à la dépense globale d'éducation de 2006 (en millions d'euros)	Pourcentage de participation à la dépense globale d'éducation de 2006
Les collectivités territoriales	27 208	22,4
Les entreprises	7 695	6,4
Les familles	13 494	11,1

Source : Ministère de l'éducation nationale, "Repères et références statistiques", 2008.

En ce que l'on peut dire que l'enseignement supérieur en France est libre, même s'il s'applique le principe de la contribution privée par le paiement des frais de scolarité modérés. En ce qui concerne les aides accordées aux étudiants, ils sont essentiellement sociaux et ils sont donnés en fonction des moyens financiers des parents.

Figure 1 – Part relative des financements publics et privés alloués aux établissements d'enseignement supérieur (2005)

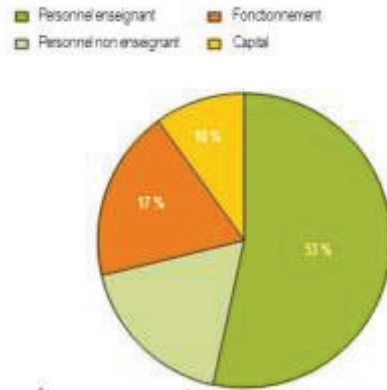


Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2008

Après leur nature, les aides d'État peuvent être classés en deux catégories principales: des aides budgétaires et des avantages fiscaux. La répartition des fonds budgétaires est fondée sur l'aide financière directe ou indirecte accordées aux étudiants. L'aide financière directe se réfère à des bourses, des prêts pour des études et des indemnités diverses. Les bourses sont attribuées soit sur des critères sociaux (selon le revenu familial), soit sur critères universitaires (par exemple des bourses pour master), ou fondé sur le mérite (acquise à la suite des concours de dossiers par des étudiants méritants qui souhaitent suivre des cours universitaires). Les allocations versées par le budget de l'Etat concernent les aides pour le logement social fournis par l'Office national du logement et les aides personnalisés accordés aux étudiants pour le logement. L'aide indirecte aux étudiants porte sur les réductions d'impôts accordées aux familles.

En tant que tendance générale, la majeure partie du financement est destinée aux dépenses opérationnelles, comme le montre la figure no. 2.

Figure 2 – Nature des dépenses pour l'enseignement supérieur (2007)



Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2008

3.3. Financement de l'enseignement supérieur en Espagne

A la suite de la reconnaissance de l'enseignement supérieur comme un bien public, le financement public représente plus de 70% du total des fonds alloués à l'enseignement supérieur. Ainsi, l'enseignement supérieur est presque gratuit, les frais de scolarité couvrant 20-30% des coûts des universités.

En outre, même si, en 1985, le financement des universités a été la responsabilité du gouvernement, une décentralisation partielle de l'enseignement supérieur a lui-même attiré le financement des universités par les autorités régionales, pour la plupart. Toutefois, le système de financement pour aider les étudiants et la recherche universitaire est resté dans la tâche du gouvernement.

Dans la première phase, le financement des universités est fondé sur des négociations entre les autorités régionales et universités selon le nombre d'étudiants. Quelques années plus tard, le financement de l'enseignement supérieur a été déplacé vers un budget pluriannuel qui prend en compte aussi la qualité de l'activité de l'enseignement.

Les composants de la subvention reçue d'abord par les universités de la part des autorités régionales étaient : le financement de base, le financement orienté vers les objectifs et le financement axés sur qualité. Ensuite, avec la mise en œuvre du financement de l'éducation basée sur la multi-subvention des budgets, les composants de la subvention ont changé. Ainsi, les universités ont bénéficié d'un financement fixe, le financement de base, financement compensatoire des coûts¹¹⁵ et le financement par objectifs¹¹⁶.

3.4. Financement de l'enseignement supérieur en Suède

La Suède est le pays où l'accès à l'enseignement supérieur est gratuit pour tous les étudiants. Cependant, ils doivent payer une redevance pour les services rendus par le syndicat des étudiants. Ainsi, plus de 85% des fonds alloués à l'enseignement supérieur proviennent de ressources publiques, dont plus de 65% sous forme de financement direct de sources budgétaires, le reste provenant d'autres fonds publics mis en place par divers organismes gouvernementaux. Du secteur privé, il est d'environ 15%.

De plus, les étudiants issus de familles ayant une situation financière précaire, mais qui souhaitent poursuivre des cours des établissements d'enseignement supérieur sont financés par le gouvernement par le biais de l'octroi d'une bourse et un prêt d'études. Le remboursement du prêt

¹¹⁵ engl.compensatory funding costs.

¹¹⁶ Mora, J. G. et al., 2007, "Rates of return and funding models in Europe", Final report to the Directorate-General for Education and Culture of the European Commission, Center for the Study of Higher Education Management

pour l'éducation n'oblige pas les étudiants de payer pendant leurs études. Ainsi, le remboursement est effectué après 6 mois de l'achèvement des études, la période maximale du prêt étant de 25 ans. Tenant compte qu'au niveau de l'année 2007, les dépenses publiques d'enseignement supérieur avait un poids de 1,53% du PIB, la Suède a la chance réelle d'atteindre, d'ici 2010, l'objectif de 2% du PIB à l'éducation de l'Union Européenne¹¹⁷.

4. Conclusions

En termes de financement de l'enseignement supérieur il y a deux modèles distincts: l'un a porté principalement sur les fonds collectés du secteur privé, appliquée avec succès aux États-Unis et celui de l'Europe axe sur des fonds dans le budget de l'Etat. Bien que le rendement universitaire est inscrit dans les deux systèmes, cependant, le modèle appliqué par les Américains laisse plus de légèreté, mettant les universités dans une position d'indépendance d'une seule source de financement. Le principal problème de la majorité du financement budgétaire est insuffisance des fonds et non-implication du milieu prive directement dans la vie universitaire, ce qui dans le temps peut conduire à un écartement entre l'université et les demandes des entreprises privées.

Bibliographie

1. Buisson, L., 2004, "Analyse comparative de l'enseignement supérieur et la recherche en France et aux États-Unis", Revue française d'administration publique, nr.4
2. Högskoleverket (Swedish National Agency for Higher Education), 2008, Swedish Universities & University Colleges Short Version of Annual Report 2008, Stockholm;
3. Lacrois, Y.I., Crețan, G.C., 2008, "Higher Education between Public and/or Private Financing", Education and Creativity for a Knowledge Society, International Conference Education and Creativity for a Knowledge Society- second edition, București, pp. 65-67;
4. Mora, J. G. et al., 2007, "Rates of return and funding models in Europe", Final report to the Directorate-General for Education and Culture of the European Commission, Center for the Study of Higher Education Management;
5. Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, 2004, "Financement de l'enseignement supérieur et aides aux étudiants dans les pays de l'OCDE", Analyses Economiques, nr.28;
6. Ministère de l'éducation nationale, 2008, "Repères et références statistiques"
7. OCDE, 2008, "Regards sur l'éducation".

117 Högskoleverket (Swedish National Agency for Higher Education), 2008, Swedish Universities & University Colleges Short Version of Annual Report 2008, Stockholm.